
Projections démographiques : une boussole pour les politiques d'aménagement ?

Territoires de SCoT de l'estuaire de la Seine à l'horizon 2050

AVANT-PROPOS

Methodologie et périmètres

Méthodologie des projections de population

Les projections de population présentées dans la 1^{ère} partie de ce document sont issues du modèle Omphale 2022 de l'Insee.

Elles fournissent une image de ce que pourrait être l'avenir ...

- À partir de la connaissance du passé (recensements de la population 2013 et 2018) ;
- En faisant des hypothèses d'évolution démographique (mortalité, fécondité, migrations).

... mais elles ne peuvent s'assimiler à une prévision.

Elles illustrent comment la population évoluerait si les hypothèses démographiques étaient vérifiées.

Les différentes hypothèses étudiées

Les 3 composantes de l'évolution de la population : naissances, décès, migrations.

Le modèle Omphale propose une modélisation de ces composantes à partir des tendances des **recensements de la population 2013 et 2018, selon différentes hypothèses.**

Seul le solde migratoire interne (entre territoires français) est maintenu constant.

Scénario central Les tendances récentes se poursuivent	Hypothèse basse Pessimiste	Hypothèse haute Optimiste
Indice conjoncturel de fécondité <i>1,8 à partir de 2023</i> Espérance de vie <i>2070 : femmes 90 ans / hommes 87,5 ans</i> Migrations de l'étranger <i>2021-2070 : + 70 000</i> Migrations internes : constantes	Baisse de la fécondité <i>1,6 à partir de 2030</i> Moindre hausse de l'espérance de vie <i>2070 : femmes 86,5 ans / hommes 84 ans</i> Moindre migrations de l'étranger <i>2021-2070 : + 20 000</i> Migrations internes : constantes	Hausse de la fécondité <i>2 à partir de 2030</i> Plus forte hausse de l'espérance de vie <i>2070 : femmes 93,5 ans / hommes 91 ans</i> Davantage de migrations de l'étranger <i>2021-2070 : + 120 000</i> Migrations internes : constantes

Valeurs de départ : indice conjoncturel de fécondité 1,87 en 2018 / espérance de vie femmes 85,4 ans, hommes 79,5 ans en 2018 / migration avec l'étranger + 87 000 entre 2018 et 2020

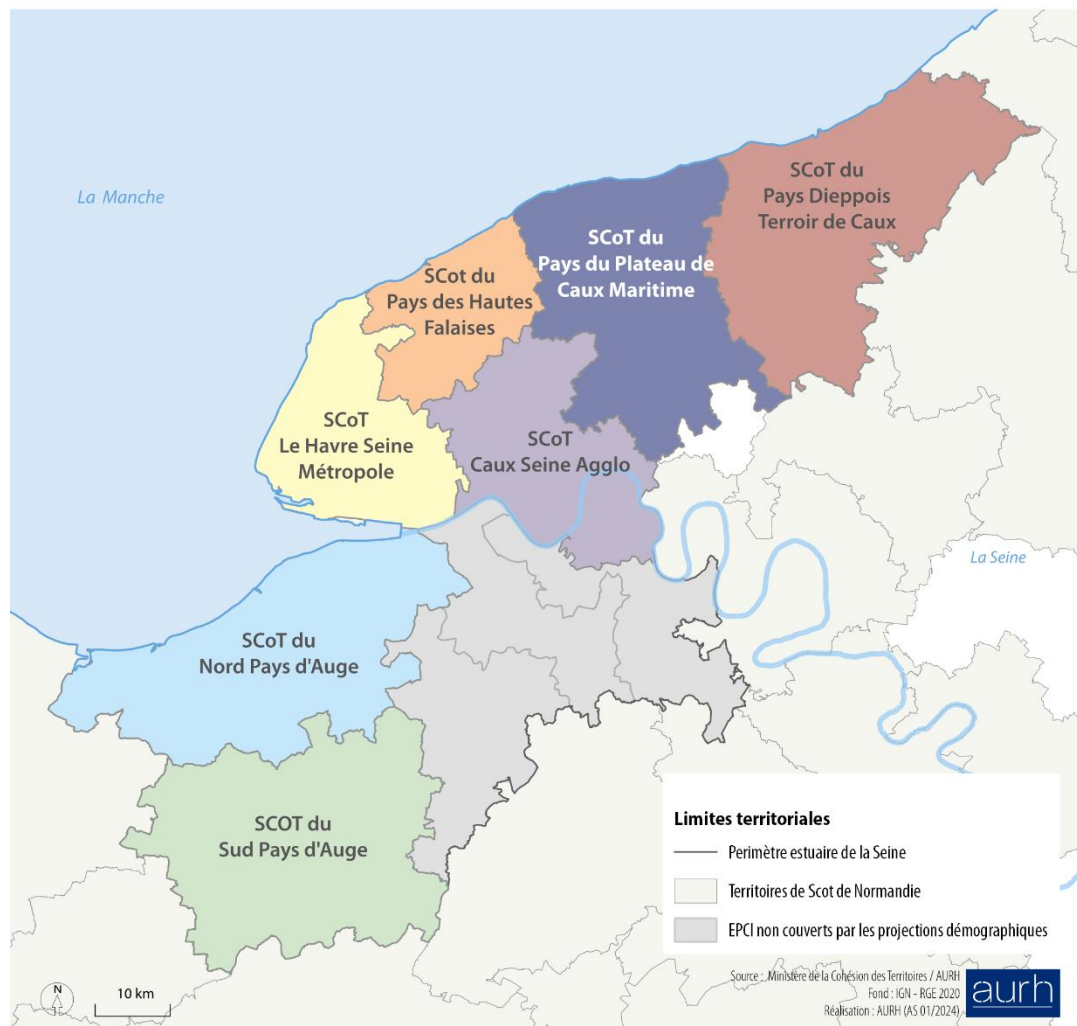
Des projections à l'échelle des territoires de SCoT de l'estuaire de la Seine

Pour assurer la robustesse des projections, l'outil Omphale nécessite de disposer d'un **territoire de plus de 50 000 habitants.**

À l'échelle du territoire d'étude de l'AURH :

- Les périmètres de SCoT de l'estuaire répondent à ce critère ;
- Seuls 3 EPCI n'ont pas pu être couverts :
 - Pont-Audemer / Val de Risle ;
 - Lieuvin Pays d'Auge ;
 - Roumois Seine.

Schémas de cohérence territoriale dans l'estuaire de la Seine



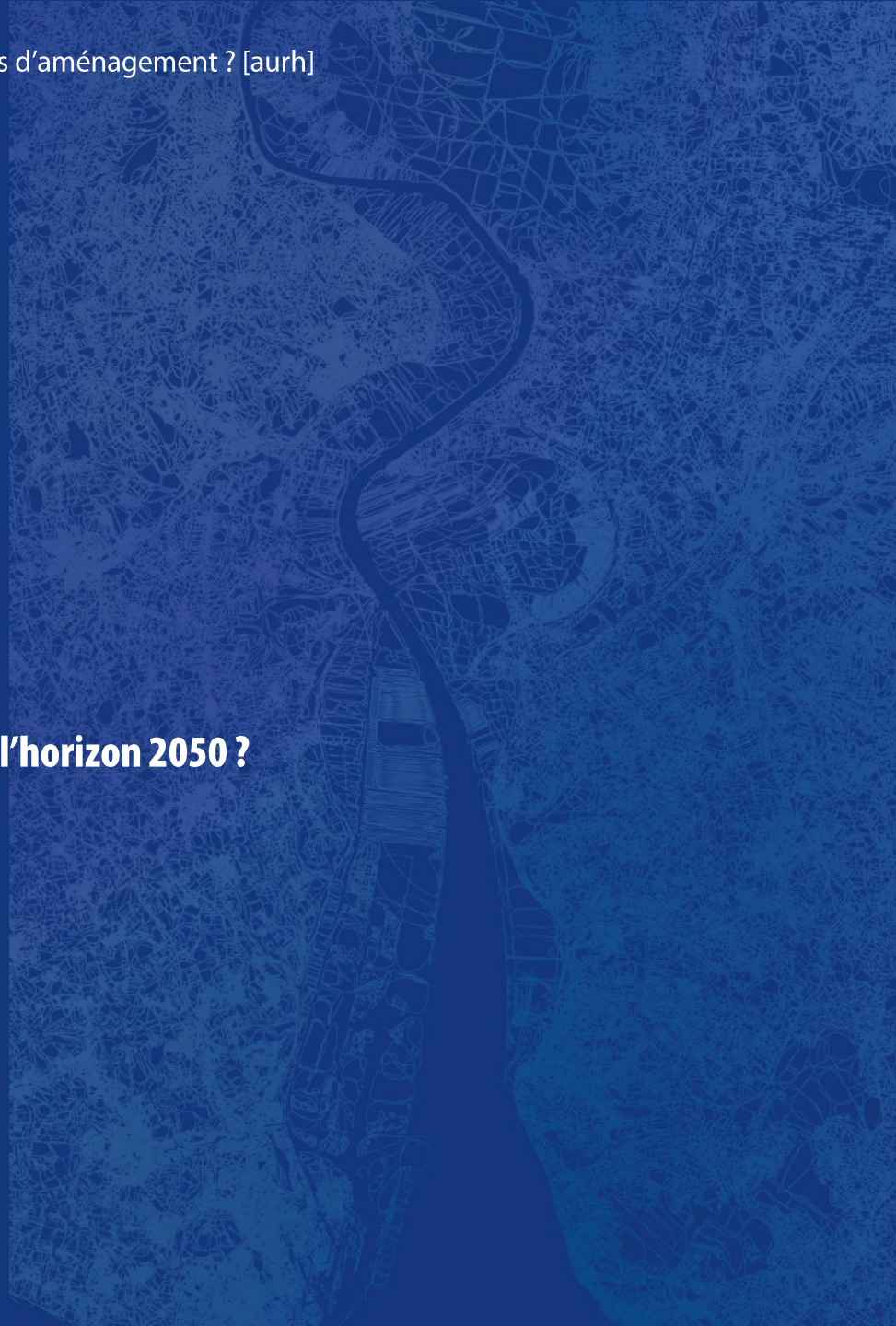
S O M M A I R E

Quelles sont les trajectoires envisagées à l'horizon 2050 ?

Comment concilier projet de territoire et tendances démographiques ?

1.

Quelles sont les trajectoires envisagées à l'horizon 2050 ?



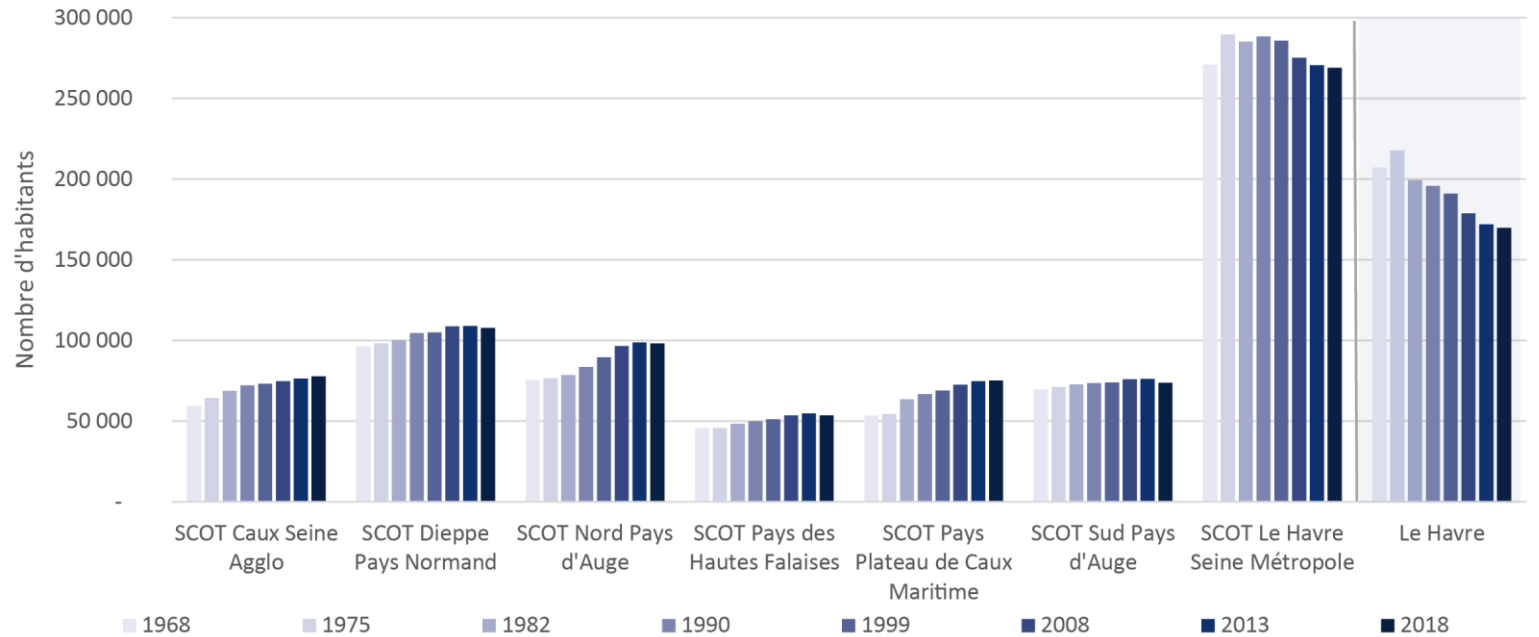
Les tendances observées : une croissance à l'arrêt sur la période récente...

Depuis 1968, une croissance de la population quasi constante, qui marque le pas depuis 2013.

Deux territoires font exception :

- **Caux Seine Agglo** : une poursuite de la hausse entre 2013 et 2018 (+0,4 % / an) ;
- **Le Havre Seine Métropole** : une baisse dès 1999, malgré un récent ralentissement. Une diminution progressive de la population de sa ville-centre dès les années 80.

Évolution du nombre d'habitants des territoires de SCoT de l'estuaire de la Seine



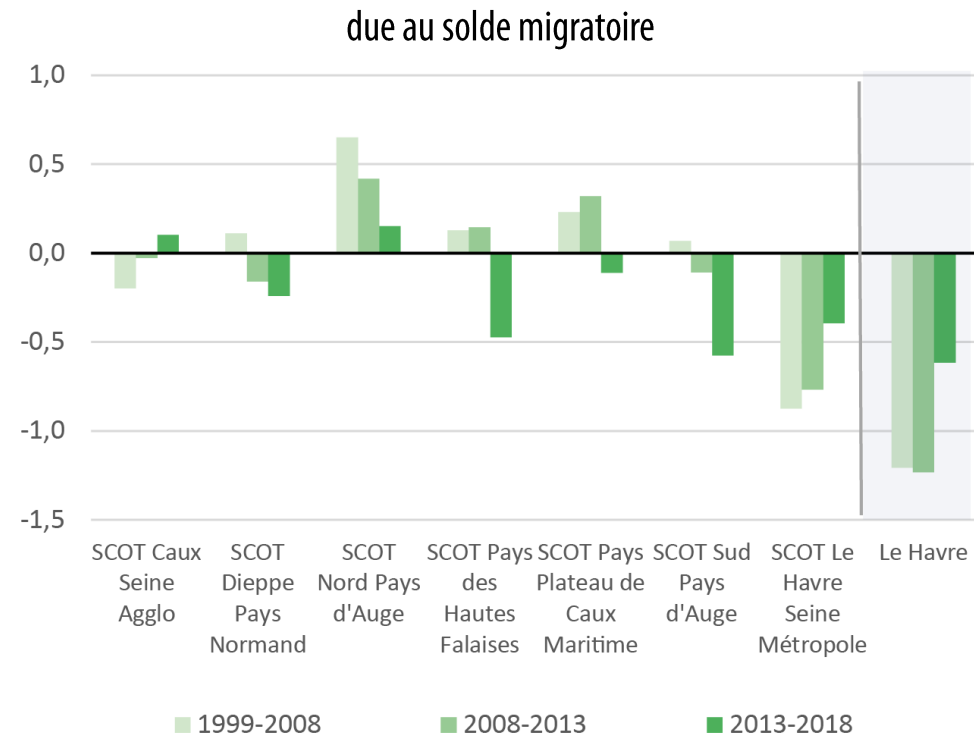
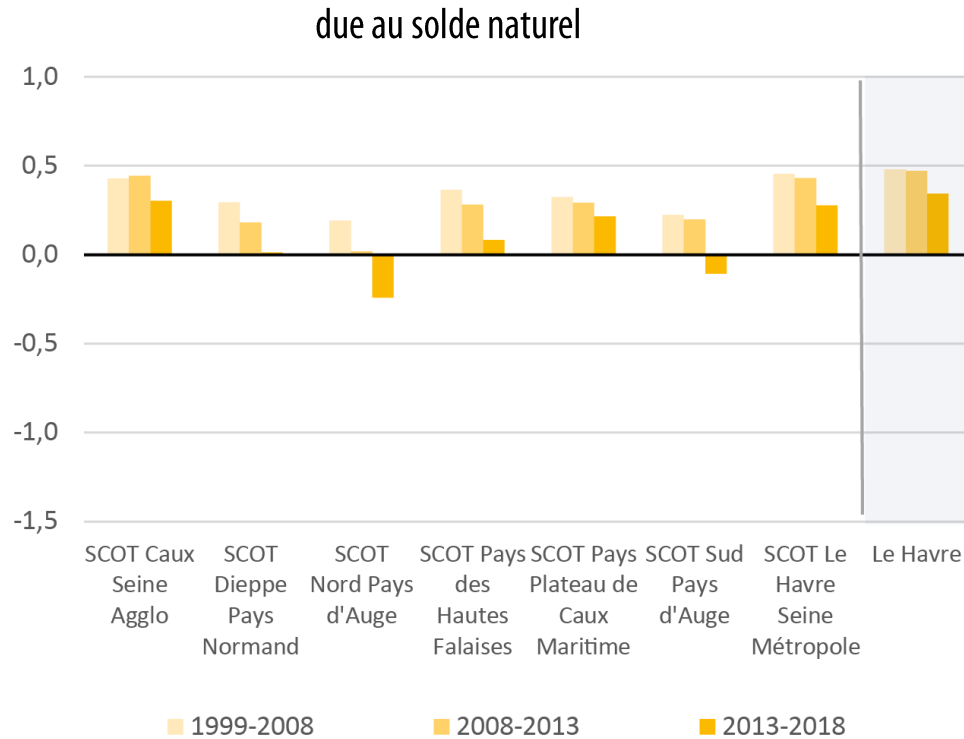
Source : Insee RP, traitement AURH

... en raison d'un recul de l'excédent naturel, mais aussi de l'attractivité

Une croissance démographique principalement portée par **l'excédent naturel, en forte baisse** sur la période récente, **qui se cumule avec un tassement ou un déficit d'attractivité**.

- Caux Seine Agglo : un solde naturel qui se maintient et un solde migratoire neutre.
- Le Havre Seine Métropole : un excédent naturel mais un déficit migratoire, malgré un récent ralentissement.

Évolution annuelle de la population des territoires de SCoT de l'estuaire de la Seine (%)



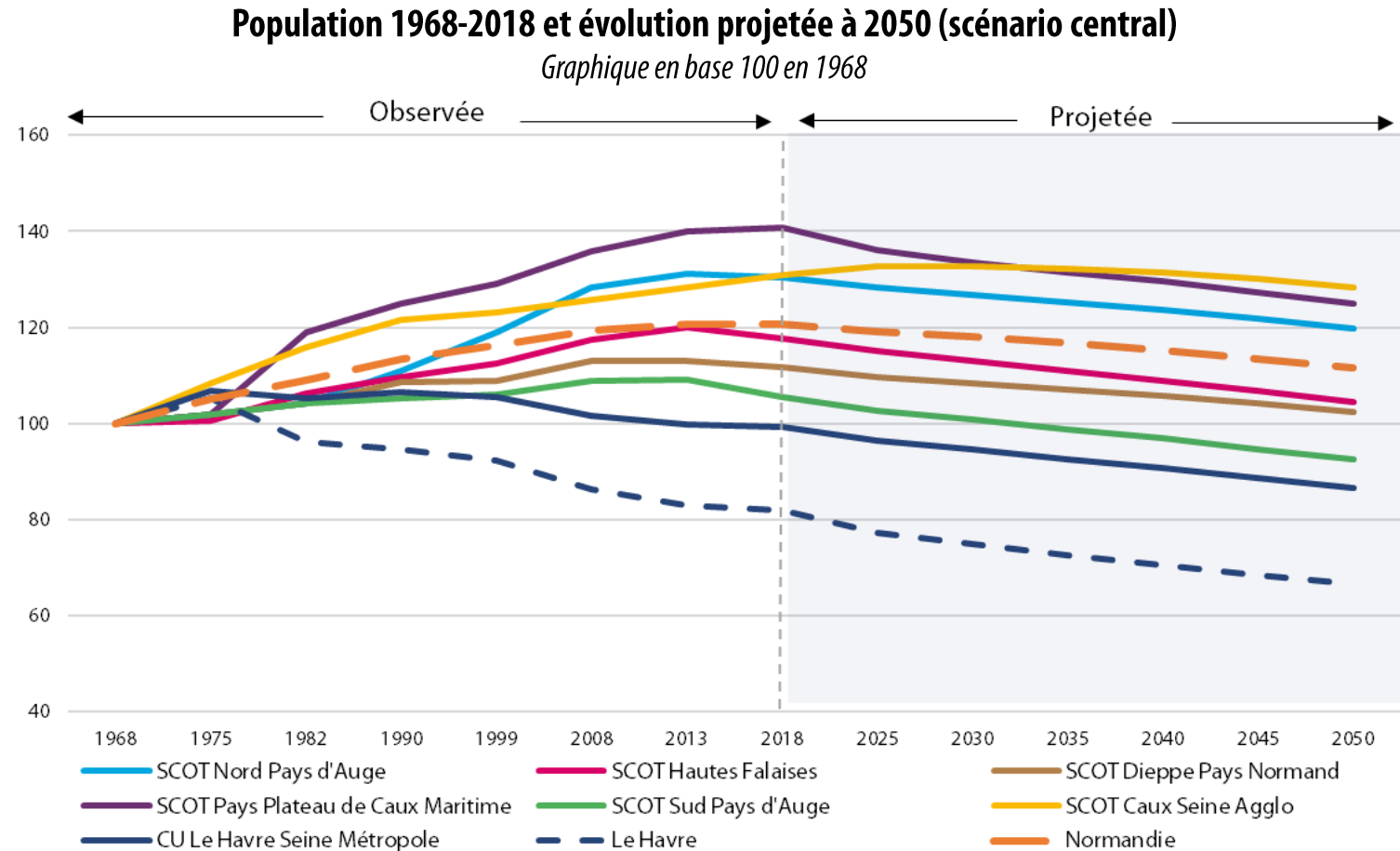
Sources : Insee RP, Etat civil, traitement AURH

D'ici 2050, une baisse progressive de la population...

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient :

- **La population reculerait progressivement** (entre -0,3 et -0,4%/an sur la période 2018-2050) ;
- **Sauf pour Caux Seine Agglo** : une relative stabilité entre 2018 et 2040, avant une baisse entre 2040 et 2050.

Une forte baisse pour Le Havre : -0,6 %/an entre 2018 et 2050.



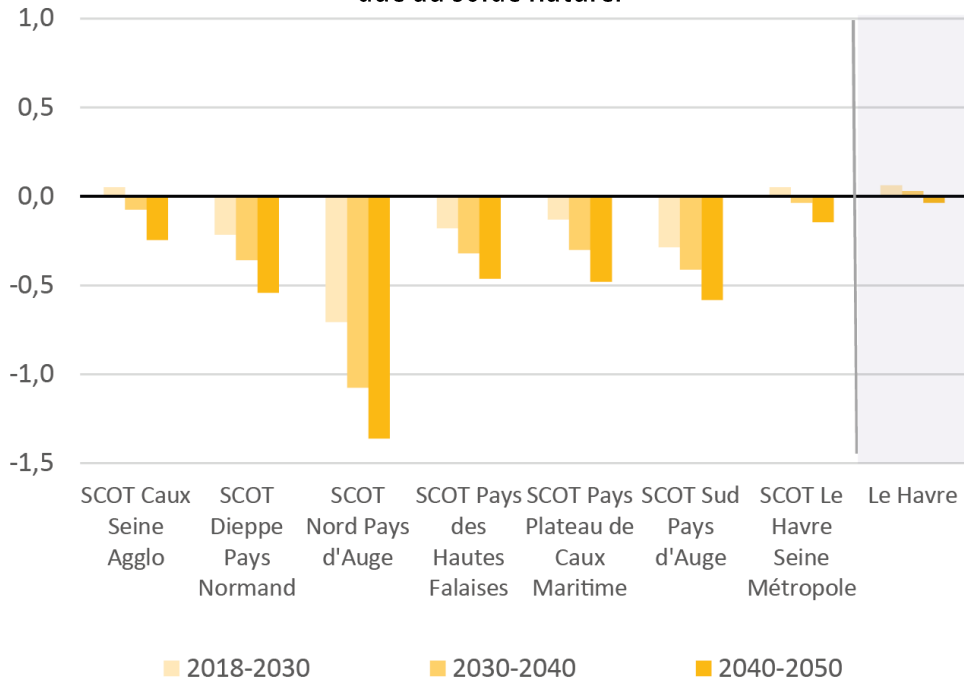
... notamment liée au recul du solde naturel

Une baisse liée au recul progressif du solde naturel, le solde migratoire restant assez neutre, sauf pour :

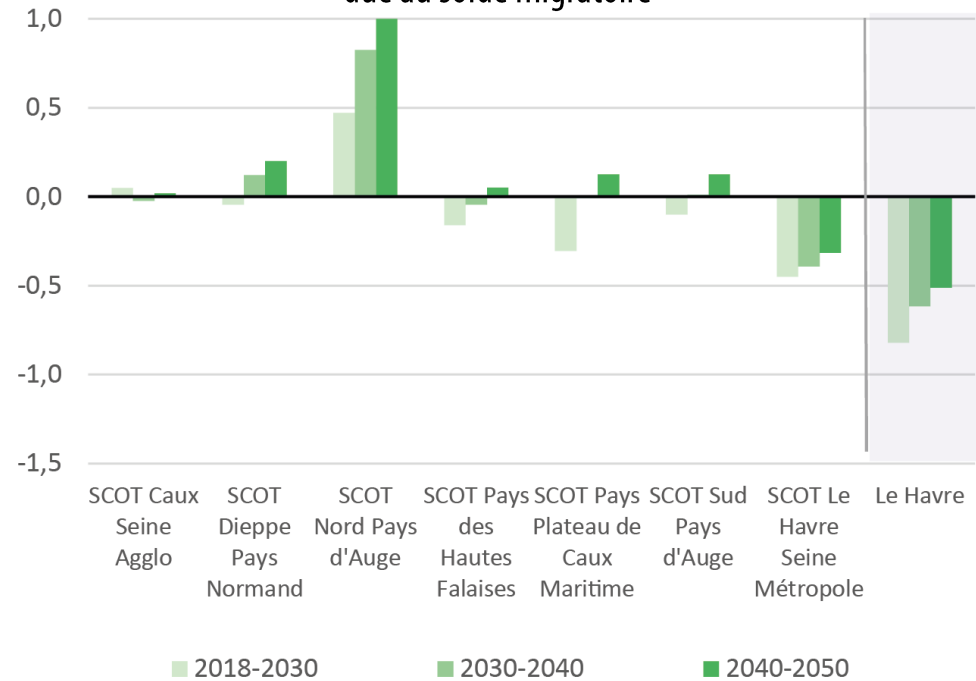
- **Le Havre Seine Métropole** : une baisse liée au déficit migratoire, malgré une relative résistance du solde naturel.
- **Caux Seine Agglo** : une relative stabilité des deux facteurs.

Des taux remarquables pour Nord Pays d'Auge : un fort déficit naturel, malgré une attractivité (notamment des seniors).

Évolution projetée de la population par an (scénario central) des territoires de SCOT de l'estuaire de la Seine (%)
due au solde naturel



due au solde migratoire



Une forte progression de la part des plus de 75 ans dans la population

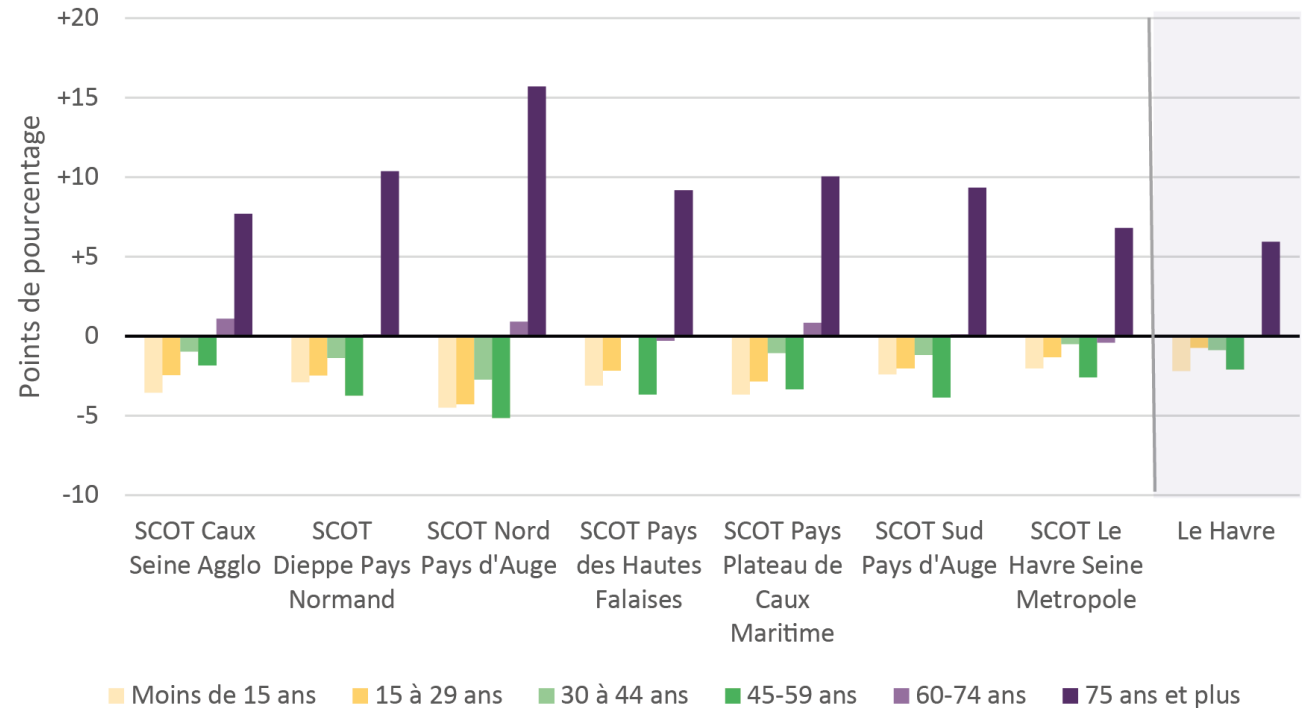
D'ici 2050, si les tendances récentes se poursuivaient, la population de **toutes les classes d'âge reculerait, à l'exception des seniors :**

- **Part des moins de 15 ans : en baisse principalement d'ici 2030 ;**
- **Part des 60-74 ans : une relative stabilité ;**
- **Part des plus de 75 ans : une forte hausse d'ici 2040.**

Évolution de la part des plus de 75 ans :

- **Nord Pays d'Auge :** la plus forte hausse (12 % en 2018 à 27,6 % en 2050).
- **Le Havre Seine Métropole :** une progression plus modérée (9,2 % en 2018 à 15,6 % en 2050), notamment au Havre (9,7 % en 2018 à 15,6 % en 2050).

Part de la population selon la classe d'âge
Evolution projetée 2018-2050 (scénario central)



Sources : Insee RP, Omphale 2022, traitement AURH

D'autres scénarios sont possibles : les 3 modèles de l'Insee

Hypothèse basse :

- Une baisse de 5 % à 7 % par an entre 2018 et 2050, sauf pour Caux Seine Agglo (-3 % / an) ;
- Une baisse qui s'accélérerait en avançant dans le temps.

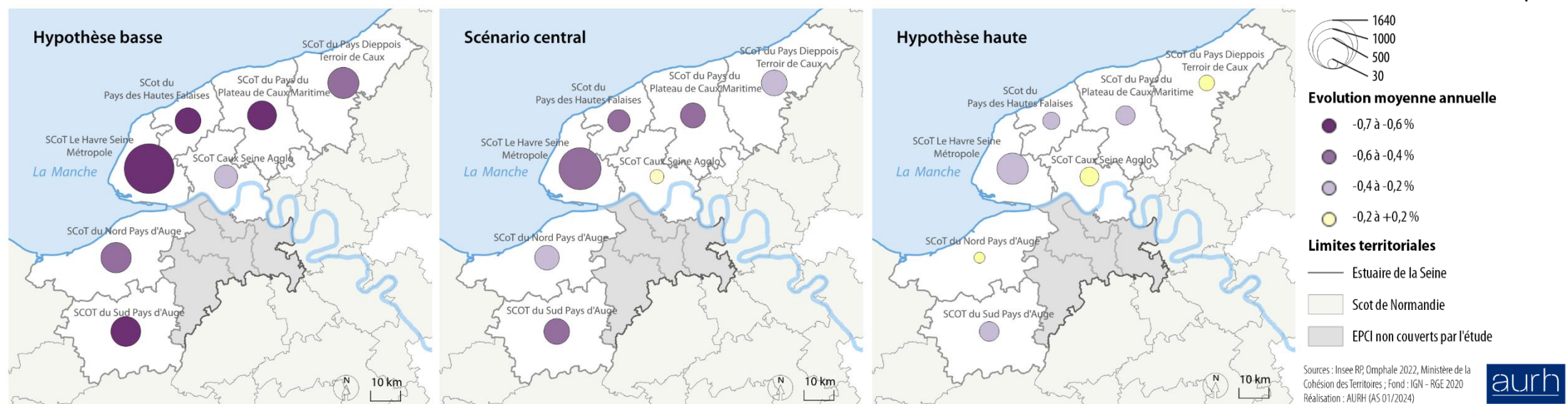
Scénario central :

- Une baisse de 3 % à 4 % par an, sauf pour Caux Seine Agglo qui resterait relativement stable ;
- Une baisse plutôt homogène dans le temps.

Hypothèse haute :

- Une baisse de 2 % / an, sauf pour Dieppe Pays Normand, Nord Pays d'Auge et Caux Seine Agglo qui resteraient stables ;
- Une baisse entre 2030 et 2040, puis une relative stabilité.

Evolution projetée de la population entre 2018 et 2050 selon le scénario, au sein des territoires de SCOT de l'estuaire de la Seine



D'autres scénarios sont possibles : une multitude de facteurs

Différents facteurs peuvent influencer les évolutions de population. Ils peuvent se cumuler pour créer les conditions d'une reprise ou d'une déprise démographique :

- Une reprise de **la natalité** ;
- Le développement de **l'attractivité auprès des jeunes**, qui permettrait de dynamiser le solde migratoire, mais aussi potentiellement le solde naturel ;
- Le développement de **l'attractivité auprès des seniors**, seule population dont le nombre devrait croître ;
- **Les dynamiques économiques locales** (projets EPR2 Penly, Eastman, Til-MSA...) ;
- **La qualité de vie relative** (aménités, prix de l'immobilier, évolutions climatiques, etc.) ;
- ...

Échanges avec la salle

Avez-vous des questions concernant la **méthodologie Omphale** ?

Quelles sont **vos impressions / réactions** concernant ces chiffres d'évolution projetée de la population ?

Avez-vous effectué des projections de population pour anticiper le vieillissement de la population sur votre territoire ?

Quelle anticipation des évolutions démographiques (vieillesse, scolaires) dans vos organisations ?

2.

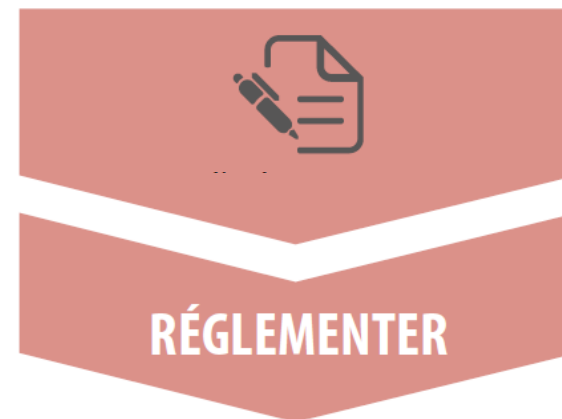
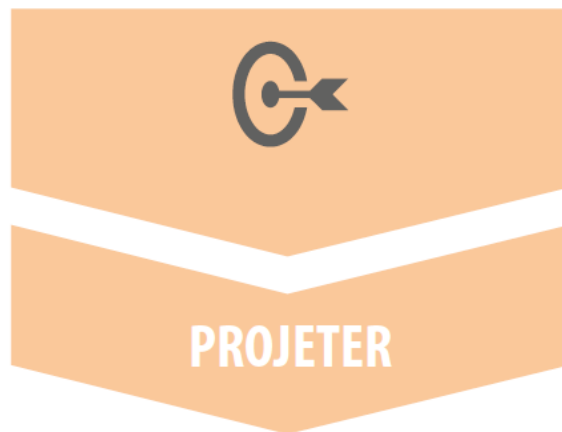
Comment concilier projet de territoire et tendances démographiques ?



Concilier projet de territoire et tendances démographiques

Élaborer un document de planification, une invitation à **se projeter** :

- **6 ans** pour un Programme Local de l'Habitat
- **10 ans** pour un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **20 ans** pour un Schéma de Cohérence Territorial

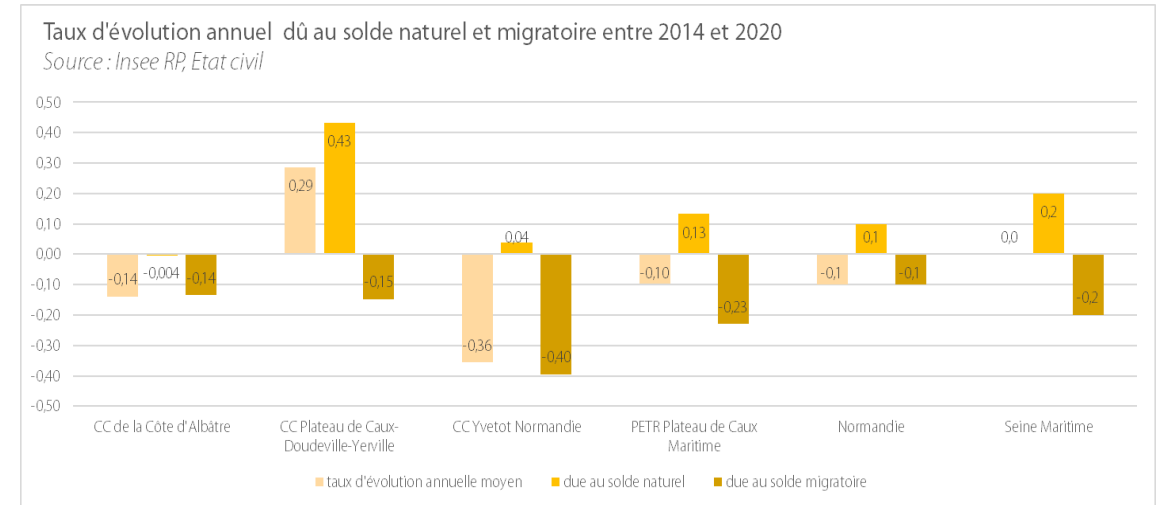


Concilier projet de territoire et tendances démographiques

Les documents de planification doivent exposer un diagnostic établi au regard de prévisions démographiques et économiques.



75 222 habitants
en 2018



Solde naturel

0,13%

/an



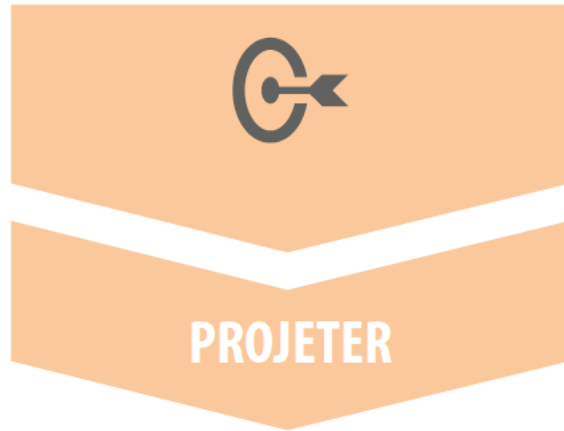
Déficit migratoire

-0,23%

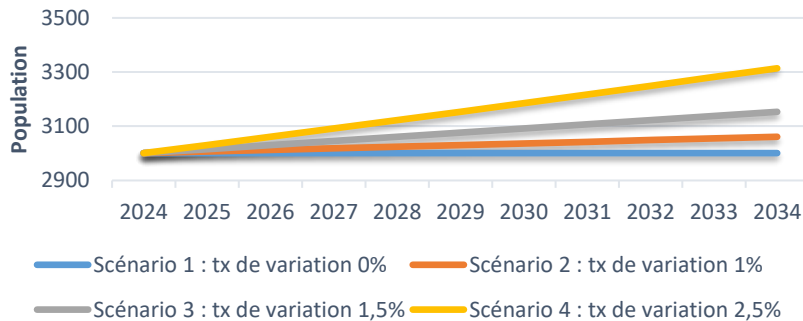
/an

Planifier les territoires de demain

Un exercice de prospective territoriale mené à partir de scénarios contrastés qui prennent appui sur le modèle Omphale.



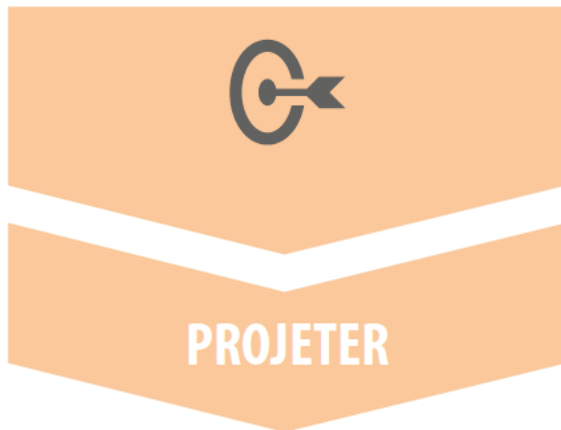
Scénarii démographiques



Socio-démographie / habitat		
Scénario 1 : le fil de l'eau	Scénario 2 : le développement maîtrisé	Scénario 3 : le développement ambitieux
Forte croissance démographique + 1500 habitants d'ici 2028 (+1,41%/an)	Croissance démographique maîtrisée + 1000 habitants d'ici 2028 (+0,96%/an)	Croissance démographique très ambitieuse + 3000 habitants d'ici 2028 (+2,66%/an)
Accueil de jeunes couples avec enfants (profils périurbains)	Accueil de jeunes couples avec enfants sur l'ensemble des communes	Accueil de jeunes couples avec enfants sur l'ensemble des communes
Mouvement des ménages plus anciens vers les centralités (Ry, Préaux, hors PLUj)	Mouvement des ménages plus anciens vers les centralités (Ry et Préaux en priorité)	Départ des ménages plus anciens vers les centralités « hors centralité »
Rajeunissement de la population à court terme mais glissement des tranches d'âge sur le long terme	Renouvellement de la population facilité sur le long terme	Rajeunissement de la population à court terme mais glissement des tranches d'âge sur le long terme
Production de logements et croissance démographique déséquilibrées (selon opportunités foncières et PLU en vigueur)	Production de logements et croissance démographique solidaires (compatibles avec l'armature urbaine du SCoT)	Production de logements et croissance démographique déséquilibrées (selon opportunités foncières et PLU en vigueur)
Production de logements homogènes + 750-800 logements d'ici 2028	Production de logements homogènes + 550-600 logements d'ici 2028	Production de logements homogènes + 1300-1400 logements d'ici 2028
Production de logements familiaux en accession à la propriété	Production de logements équilibrée % de logements intermédiaires % de T1, T2 et T3 % de logements locatifs aidés	Production de logements familiaux en accession à la propriété
Peu de petits logements produits (T2-T3)	Parcours résidentiels davantage satisfaits pour l'ensemble des ménages (jeunes couples, familles, ménages âgés,...)	Peu de petits logements produits (T2-T3)
Parcours résidentiels non satisfaits		Parcours résidentiels non satisfaits

Concilier projet de territoire et tendances démographiques

Des prévisions démographiques qui permettent de dimensionner les besoins fonciers et d'adaptation de l'offre de logements et d'équipements.



PLUI-D de Niort agglo

On ne construira plus dans les hameaux Le Scot donne également de grandes orientations sur vingt ans : accueil de 16.000 nouveaux habitants, construction de 13.000 nouveaux logements, mais réduction de 46,5 % de la consommation foncière.

d_Des prévisions démographiques aux besoins en logements

1 Grenoble-Alpes Métropole : 500 000 habitants en 2030 ?

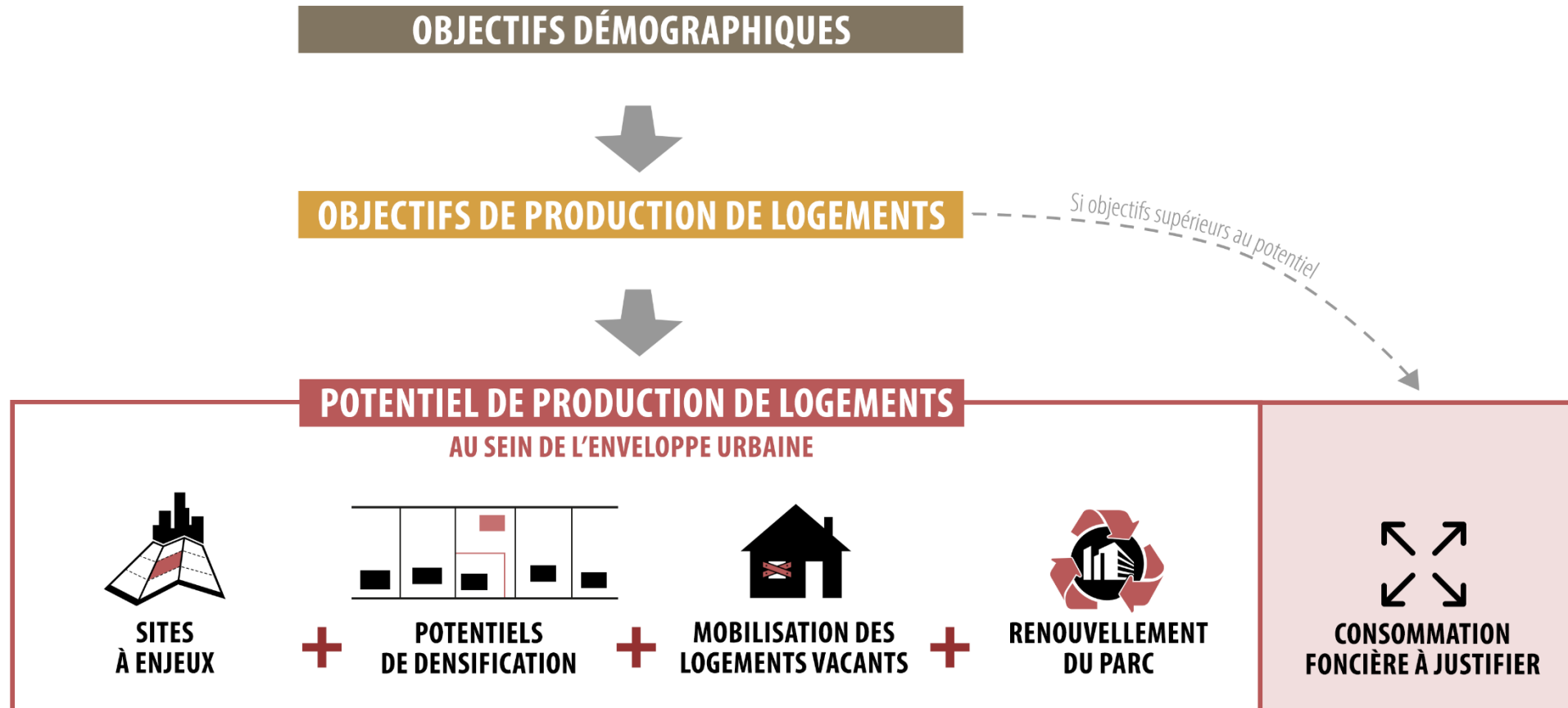
2 - LE SCÉNARIO D'ACCUEIL ET D'AMÉNAGEMENT

Toulouse Métropole doit se préparer à accueillir sur la période **2025-2035** :

- environ **90 000 habitants**,
- nécessitant la production de **72 000 logements**,
- l'accueil de **51 000 emplois** pour répondre aux besoins des entreprises,
- et la réalisation des équipements publics accompagnant ce développement.

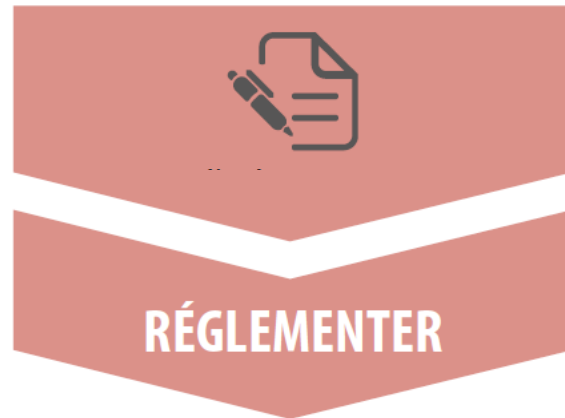
Concilier projet de territoire et tendances démographiques

Des prévisions démographiques qui permettent de dimensionner les besoins fonciers et les besoins d'adaptation de l'offre de logements et d'équipements.

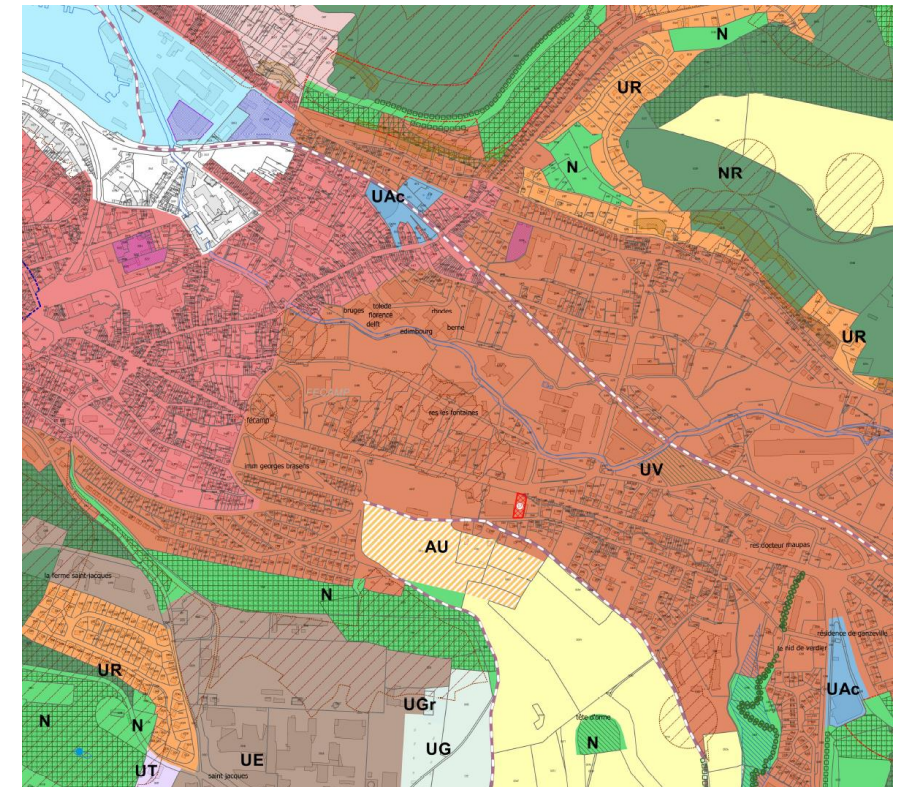


Concilier projet de territoire et tendances démographiques

Des prévisions démographiques qui permettent de dimensionner les besoins fonciers et les besoins d'adaptation de l'offre de logements et d'équipements.



Secteur	Production	Objectif de production de logements pour 10 ans
Secteur aggloméré, de forte production (2)	Forte	670
<i>Sur Fécamp</i>		600
<i>Sur Saint-Léonard</i>		70
Communes à forte polarité (8) :	Modérée	480
<i>Colleville, Epreville, Froberville, Les Loges, Saint-Pierre-en-Port, Sassetot-le-Mauconduit, Toussaint, Yport</i>		
Communes en réseau (4) :	Plus modérée	200
<i>Angerville-la-Martel, Senneville-sur-mer, Fécamp, Thérouldeville, Valmont</i>		
Communes rurales (19) :	Mesurée	450
<i>Ancretteville-sur-mer, Contremoulins, Criquebeuf-en-Caux, Ecreteville-sur-mer, Eletot, Ganzeville, Gerponville, Gerville, Limpiville, Maniquerville, Riville, Sainte-Hélène-Bondeville, Sorquainville, Theuville-aux-Maillots, Thiergeville, Thiétreville, Tourville-les-Ifs, Vattetot-sur-mer, Ypreville-Biville</i>		
TOTAL	-	1800



Projections Omphale : une référence pour adapter les politiques d'aménagement

Quelques constats de la pratique des scénarios démographiques dans les documents de planification :

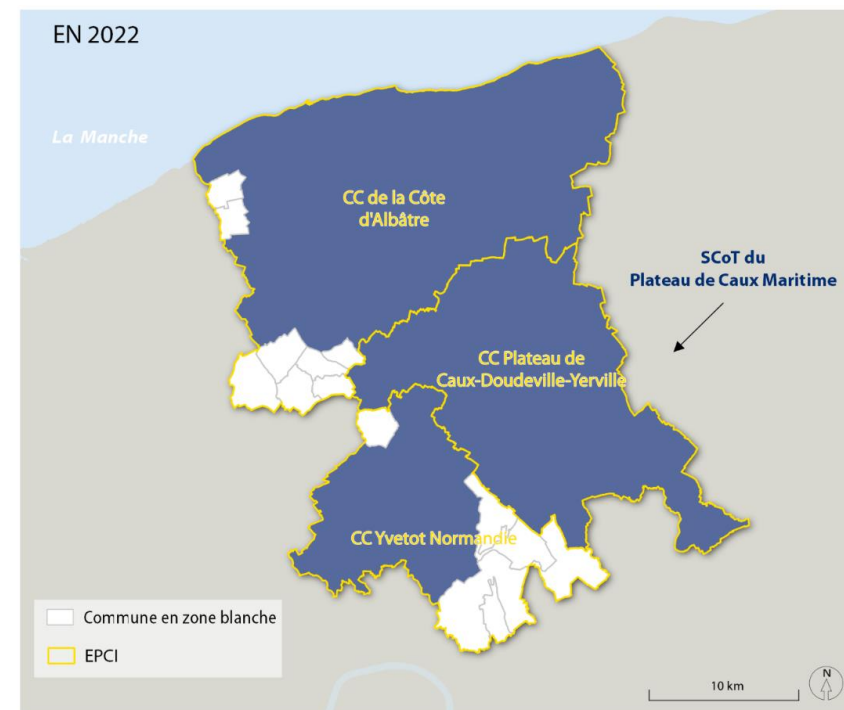
- Une tendance à amplifier les effets des politiques publiques locales dans le dimensionnement des PLUi/SCoT...
- ... et à sous-évaluer / minimiser les phénomènes conjoncturels ;
- Des documents de planification souvent élaborés dans une perspective de croissance démographique.

Des territoires de plus en plus sensibles à la réalité démographique locale.

Mise en pratique pour le SCoT Plateau de Caux Maritime

» Mise en révision prescrite par délibération le 23 septembre 2020

- 3 EPCI – 122 communes
- Objectifs :
 - Tenir compte de l'évolution du périmètre du PETR du Pays Plateau de Caux Maritime (14 communes en zone blanche)
 - Intégrer les orientations des nouveaux documents cadres (SRADDET)
 - Tenir compte de l'évolution du code de l'urbanisme (loi ELAN, loi Climat et Résilience,...)
 - Prendre en compte les évolutions du territoire depuis 2014
 - Réaffirmer et réactualiser les orientations du SCoT en vigueur
 - Moderniser la structure du SCoT (loi ELAN et ordonnance du 17 juin 2020)

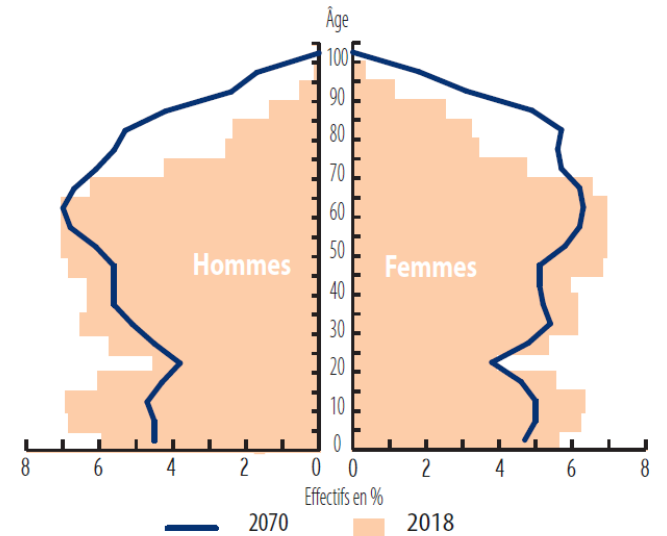
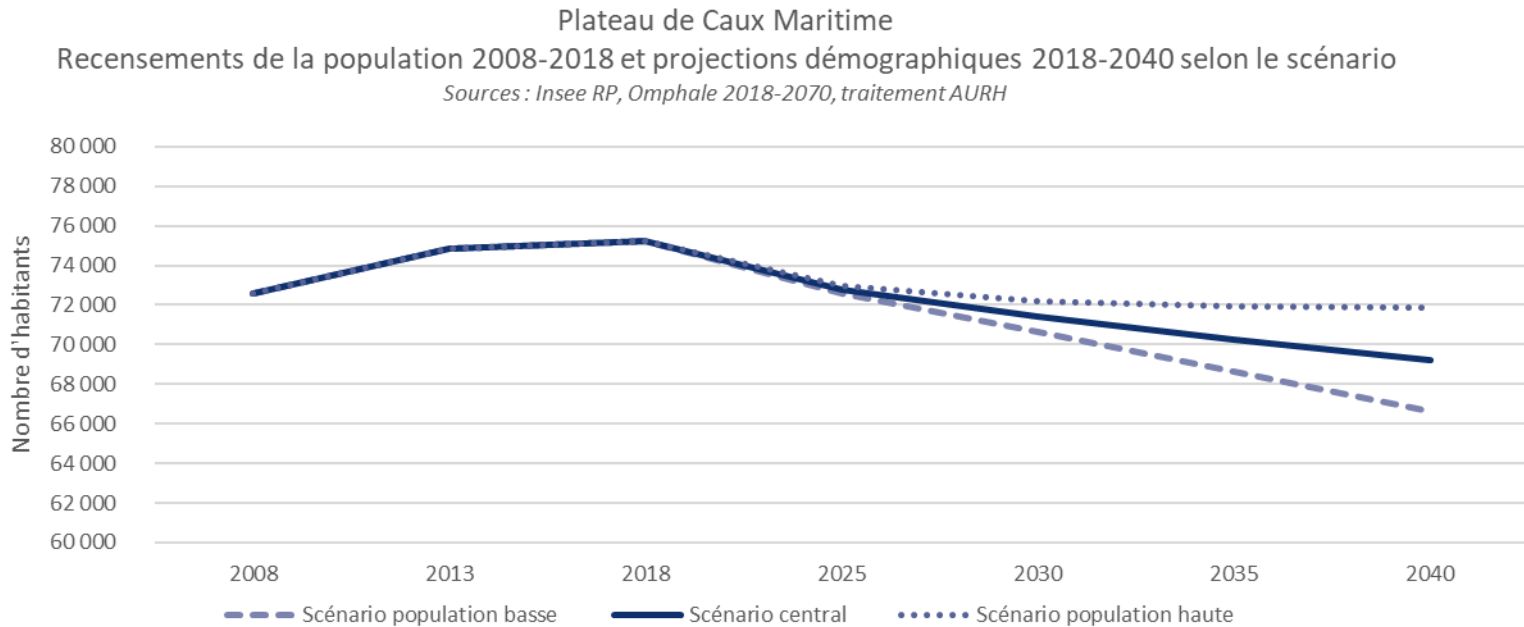


Sources : Région Normandie / AURH - Fond : IGN - Bd Topo 2018 - Réalisation : AURH - (SCap 05/2022)



Mise en pratique pour le SCoT Plateau de Caux Maritime

- Présentation du scénario central Omphale de l'INSEE développé à partir des tendances de la période 2013-2018...
- ...basé sur la prise en compte de trois hypothèses majeures :
 - Fécondité se maintenant à un niveau plus bas que dans le passé à 1,8
 - Espérance de vie qui progresse moins vite
 - Explosion de la proportion des + de 65 ans
- 69 140 habitants projetés en 2040 à échéance d'application du SCoT (75227 habitants en 2018)

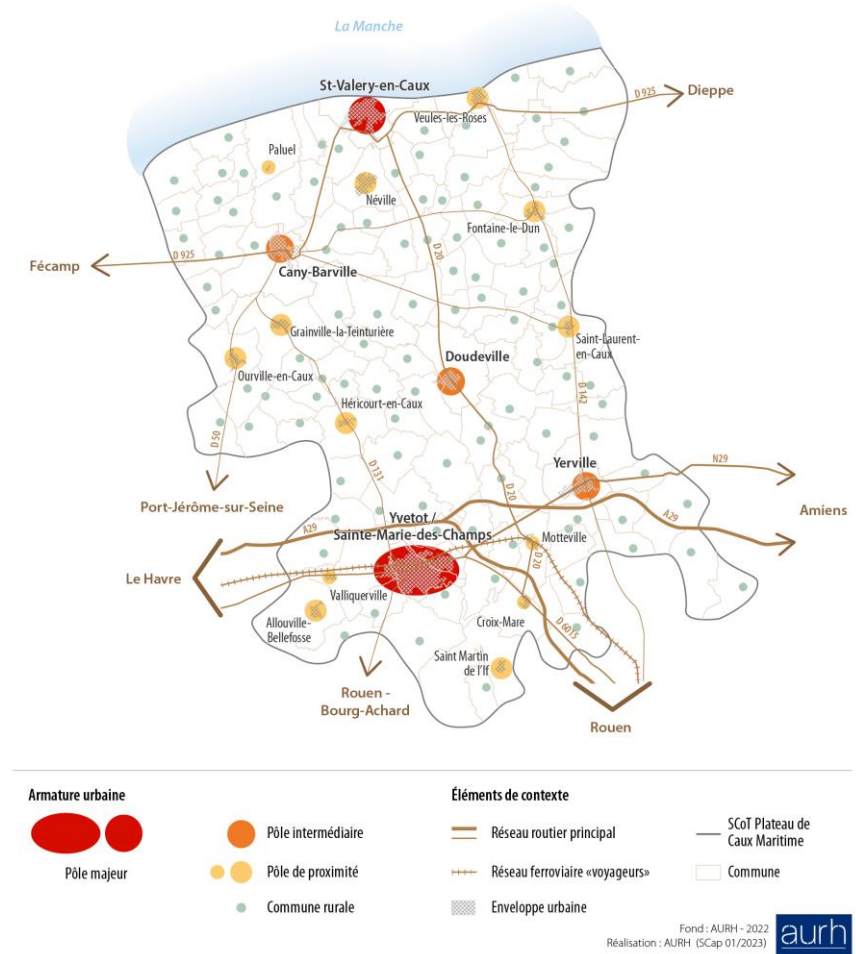


Mise en pratique dans le SCoT Plateau de Caux Maritime

- Proposition d'un scénario alternatif : stabilisation démographique / légère croissance démographique
 - + 900 habitants
 - 2700 logements d'ici 2040
- Prise d'appui sur les dynamiques / tendances propres aux différents rangs de l'armature urbaine
- Projections en décalage avec celles du SCoT en vigueur :
 - Croissance démographique de +0,4% (+4 à 5000 habitants)
 - Production de 5000 logements

	Population & ménages (2020)				Objectif démographique 2040
	Population	Poids de population (%)	Evolution démographique 2014-2020 (%/an)	Taille moyenne des ménages	
Pôles majeurs	16762	22%	-0,93	2,01	Inflexion & relance à 0,05% (+200 habitants)
<i>Yvetot/Sainte-Marie-des-Champs</i>	12856		-0,81		
<i>Saint-Valery-en-Caux</i>	3906		-1,31		
Pôles intermédiaires	7984	11%	-0,12	2,12	Inflexion & relance à 0,05% (+80 habitants)
Pôles de proximité	12859	17%	0,04	2,44	Relance à 0,1 (+260 habitants)
Communes rurales	37326	50%	0,25	2,52	Stabilisation à 0,05% (+ 370 habitants)
PCM	74931	100%	0,08	2,34	

L'armature urbaine du territoire du SCoT Plateau de Caux Maritime



Mise en pratique dans le SCoT Plateau de Caux Maritime

Quelle répartition des objectifs démographiques, de production de logements et de sobriété foncière ?

- 】 Considération de plusieurs tendances adaptées aux différents rangs de l'armature urbaine
 - Evolution démographique
 - Prise en compte du phénomène de desserrement des ménages
 - Évolution du nombre de logements vacants
 - Evolution du nombre de résidences secondaires

	Objectif démographique 2040	Besoin en logements à 2040		
		Besoin total en logements	Besoin en logements / an	dont effort logements vacants
Pôles majeurs	Inflexion & relance à 0,05% (+200 habitants)	620	31	150
Pôles intermédiaires	Inflexion & relance à 0,05% (+80 habitants)	280	14	100
Pôles de proximité	Relance à 0,1 (+260 habitants)	730	36,5	50
Communes rurales	Stabilisation à 0,05% (+ 370 habitants)	1050	52,5	100
PCM		2680	134	400

Intégrer les enjeux démographiques dans les politiques d'aménagement

Quelques pistes de réflexion pour corrélérer enjeux démographiques et projet de territoire :

- **Prendre appui sur les armatures** du territoire pour organiser l'évolution démographique
- Activer les leviers qui permettent de répondre aux **enjeux d'attractivité** du territoire : revitalisation urbaine, urbanisme favorable à la santé, adaptation de l'offre de services
- Répondre aux enjeux de **vieillesse** :
 - accès aux services et aux équipements,
 - accessibilité,
 - adaptation de l'offre de logements,
 - réponses aux besoins de santé
- ...

M E R C I D E
V O T R E
A T T E N T I O N

Aurélie SOULIER
Société et démographie
a.soulier@aurh.fr

Antoine LENORMAND
Urbaniste / Responsable planification
a.lenormand@aurh.fr



Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la Seine
4 quai Guillaume Le Testu - Le Havre
aurh@aurh.fr
aurh.fr

